



CHU Sainte-Justine
Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants



POLITIQUE ET PROCÉDURE

Titre : POLITIQUE SUR LA PROTECTION DE LA CONFIDENTIALITÉ AU CENTRE DE SIMULATION MÈRE- ENFANT	Codification : 0 7 1 2 - 0 0 - 0 0 0
	Niveau d'application : général
Responsable : Direction de l'enseignement	Approuvée par : Dre Christine Boutin
Signature : <i>Christine Boutin</i>	En vigueur : février 2011 Révisé le 2015.06.03 Comité de régie

PRÉAMBULE

Le Centre de simulation mère-enfant (CSME) offre des lieux et des équipements de simulation et des ressources humaines qualifiées pour permettre l'apprentissage basé sur la simulation. Sa mission est de contribuer à l'amélioration des techniques d'enseignement, au transfert des connaissances et ultimement, à l'amélioration des soins fournis à la mère et à l'enfant .

DÉFINITIONS

Simulation

Méthode pédagogique qui permet d'acquérir des connaissances et surtout de maîtriser des gestes cliniques ou thérapeutiques par le biais d'une technologie utilisant la réalité virtuelle, des patients simulés ou des mannequins informatisés. Elle se définit comme une représentation fidèle et réaliste d'un environnement complexe où des situations peuvent être reproduites. Son utilisation permet un contrôle sur l'environnement éducationnel tout en diminuant les risques associés à l'apprentissage auprès des patients.

Participant

Cette expression inclut l'ensemble des individus, notamment les médecins, résidents, externes, infirmières, oeuvrant ou non au CHU Sainte-Justine et appelés à participer à une activité de simulation, que ce soit à titre d'observateur (en personne ou en visionnant

un enregistrement) ou par le biais d'une participation active, (à titre d'instructeur ou comme personne en situation d'apprentissage).

PORTÉE

La présente politique s'applique à tous les participants aux activités de simulation du Centre de simulation mère-enfant.

BUT

- Favoriser un climat propice à l'apprentissage au sein du CSME, afin de permettre l'accomplissement des objectifs d'apprentissage du programme;
- Protéger la vie privée des patients dont le vécu a inspiré le scénario d'une simulation;
- Assurer le respect des droits d'auteur afférents aux scénarios de simulation;
- Empêcher le partage des informations entre participants afin de permettre la réutilisation du matériel pédagogique des différents scénarios.

OBJECTIFS

- Assurer la protection de la confidentialité de l'ensemble des renseignements et activités reliés aux simulations qui se déroulent au CSME.

RÈGLES D'APPLICATION

1. LA PROTECTION DE LA CONFIDENTIALITÉ

1.1. Règles générales

- L'ensemble des informations relatives aux simulations sont confidentielles, quelle qu'en soit la teneur et la forme (verbale, écrite, observations cliniques, vidéos ou toute autre forme), incluant, mais non limitativement :
 - l'ensemble du matériel didactique créé ou utilisé dans le cadre des simulations (scénarios, programmes de formation, vidéos, grilles d'évaluation, etc.);
 - le comportement, les décisions prises et les gestes posés par les participants;
 - les événements qui surviennent dans le cours de la simulation et son issue;
 - les directives et commentaires émis par les instructeurs;
 - les discussions de débriefing;
 - tout document relié à la simulation.

- À cette fin, tout participant à une simulation, et toute autre personne qui détient de l'information relative à celle-ci, doit prendre tous les moyens requis pour en préserver la confidentialité, à savoir :
 - en dehors du contexte formel de la simulation, s'abstenir d'en discuter avec quiconque ou d'y faire référence d'une quelconque manière, à l'exception ;
 - s'abstenir de diffuser tout document ou toute note relative à la simulation et prendre tous les moyens requis pour protéger la confidentialité de tels documents.
- La direction académique du CSME conserve la possibilité de révéler ou d'autoriser la divulgation de renseignements relatifs à des simulation, dans un contexte d'enseignement de publication, et dans la seule mesure où une telle divulgation ne révèle aucun renseignement relatif aux participants et ne porte aucunement atteinte aux buts énoncés dans la présente politique.
- La direction du CSME se réserve également la possibilité de révéler ou d'autoriser la divulgation de renseignements pour toute situation exceptionnelle ayant trait à la sécurité d'un participant ou au non respect des politiques du centre par ce dernier.
- Le non respect des obligations prévues dans la présente politique peut entraîner, pour les professionnels, les employés et les étudiants, des mesures disciplinaires, administratives ou légales (établies par notre établissement) selon le cas.

2. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Direction de l'enseignement

- Approuve la présente politique.

Direction académique du CSME

- voit au respect de la politique par les participants, en collaboration au besoin avec la Direction des ressources humaines, la Direction de l'enseignement, la Direction des affaires médicales et universitaires;
- s'assure que tous les participants à une simulation ont signé l'engagement de confidentialité (annexe I de la présente politique) avant le début de la simulation;
- en cas de bris de confidentialité, avise les autorités compétentes.

Participants

- prennent connaissance de la présente politique et en respectent les termes;
- avisent les autorités compétentes dès qu'ils constatent un manquement à la politique;
- collaborent à l'enquête à la suite d'un bris de confidentialité pour lequel ils ont été impliqués ou dont ils ont été témoins.

Annexe 1

Engagement de confidentialité

J'ai pris connaissance de la Politique sur la confidentialité du Centre de simulation mère-enfant du CHU Sainte-Justine et j'en ai obtenu une copie.

Je déclare en avoir compris le contenu et je m'engage à en respecter les termes.

Je m'engage à protéger la confidentialité de l'ensemble des renseignements auxquels j'aurai accès dans le cadre de la simulation.

Je comprends que le non respect de ma part des obligations prévues dans la présente politique peut entraîner des mesures disciplinaires, administratives ou légales à mon égard.

Signature

Date

Nom en lettres moulées

Statut (médecin/résident/employé)

Numéro d'employé ou numéro de pratique